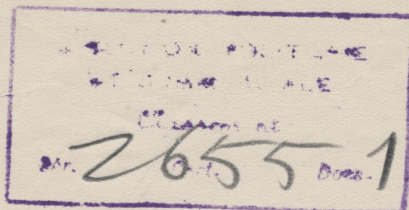


CONFERENCE INTERALLIEE

Le Président

PARIS, - le 27 Janvier 1921.



*Ample
France
Italie
Japan
Belgium*

Monsieur le Ministre,

Après avoir pris connaissance de la décision par laquelle le Conseil Suprême, à la date du 26 Janvier, a résolu de connaître de jure l'indépendance de la Géorgie, dès que ce pays en exprimerait formellement le désir, vous avez bien voulu, par lettre du ²¹ 27 Janvier, m'adresser la demande officielle du Gouvernement et du peuple géorgiens de se voir reconnus de jure par les Puissances alliées.

Je me suis empressé de communiquer votre lettre à la Conférence; celle-ci a été unanime à décider de reconnaître de jure le Gouvernement géorgien.

Les Puissances alliées sont heureuses de pouvoir témoigner ainsi à nouveau de la sympathie avec laquelle elles ont suivi les efforts de peuple georgien vers l'indépendance et de l'admiration que leur inspire l'oeuvre qu'il a déjà accomplie./.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

(signé) A. BRIAND.

Son Excellence
Monsieur GUEGUETCHKORI,
Ministre des Affaires Etrangères
de la République de GEORGIE, PARIS.

Lettre du président de la Conférence interalliée, Aristide Briand, au ministre des Affaires étrangères de Géorgie, Evguéni Guégúetchkori, annonçant la reconnaissance de jure de la République de Géorgie, Paris, 27 janvier 1921